



Tél : 04 76 81 00 11
Mél : ce_0380049X@ac-grenoble.fr
<https://matheysine.ent.auvergnerrhonealpes.fr>
3 rue Lesdiguières
38350 La Mure

La Mure, décembre 2024

Madame, Monsieur,

La bi-qualification ski alpin du Lycée de La Matheysine permet, tout en préparant un baccalauréat général ou technologique, de suivre une formation préparant aux premières épreuves du Diplôme d'État de Moniteur de Ski Alpin.

L'entrée dans cette formation est sélective, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

Tests de présélection en deux parties :

1. Test ski : vendredi 28 mars 2025 à Vaujany.

Slalom géant en 3 manches chronométrées et évaluées (1 manche sera filmée)

S'inscrire aux tests d'admissibilité en complétant une fiche de candidature qui est à renvoyer au Lycée de la Matheysine **avant le 25 mars 2025**

2. Test écrit et tests physiques : vendredi 23 mai 2025 au lycée de la Matheysine.

Le test écrit : devoir sur table d'une heure (maths, anglais, HG, français et culture sportive)

Les tests physiques :

- Un test de vitesse (34 m avec 2 changements de direction : 12m/10m/12m),
- Un test de puissance (Pentabond sans élan avec départ pieds décalés)
- Un test d'endurance et capacités aérobies (Luc Léger navette).

Une convocation et un dossier de candidature seront adressés début avril aux candidats retenus à l'issue des tests ski.

Le dossier est à renvoyer au lycée pour **mi-mai**. Les candidats non présélectionnés à l'issue des tests ski seront destinataires d'un courrier de refus de candidature.

➤ **Procédure d'admission :**

L'orientation en 2^{nde} « bi-qualification ski alpin » suit les procédures académiques d'orientation de 2^{nde} générale et technologique à **capacité d'accueil limitée (code 03813453 = 2^{nde} Ski)**. Il sera nécessaire de rappeler ce point à l'établissement d'origine de votre enfant.

Sélection finale

Début juin, une commission se réunit afin d'étudier les dossiers (résultats des tests, attitude en classe, résultats scolaires...) et établit une liste de candidats admis et une liste de candidats sur liste complémentaire. Cette liste est transmise à la DSDEN.

Le candidat est informé fin juin de son affectation par son collège, il prend alors contact avec le lycée d'affectation pour procéder à son inscription.

Pour information :

Les frais d'inscription en section bi-qualifiante **s'élèvent à 750 euros** par an, à partir de la rentrée scolaire 2025.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



La Provisseure,

A. RIVAL